

PONTCHARRA

Du changement et des projets à la Maison des jeunes

Propos recueillis par A.B.



Laurent Rémy et Julie Gacon sont à la tête de la Maison des jeunes, et fourmillent de projets pour faire fonctionner la structure. Photo Le DL /A.B.

Depuis janvier 2023, l'équipe de direction de la Maison des jeunes (MJ) de Pontcharra est différente. Laurent Rémy a pris la direction, aux côtés de Julie Gacon, son adjointe, remplaçant Céline Pellat, partie en congé de formation. Rencontre.

► Où travailliez-vous avant ?

> Laurent Rémy : « J'ai été directeur du centre social de la Ravoire et de Barberaz pendant 22 ans. J'avais envie de faire d'autres expériences. De plus, changer de département apprend d'autres choses. Je suis enchanté de l'accueil de la municipalité, des partenaires, des établissements : c'est un territoire très accueillant ! » > Julie Gacon : « J'ai travaillé à la Communauté de communes Le Grésivaudan puis dans une boîte privée. C'est la première fois que je travaille dans une structure qui n'a pas de service communication. Ce volet-là est un défi à relever à la MJ. C'est très intéressant, avec l'aspect managérial en plus. »

► Comment voyez-vous vos rôles ?

> Laurent Rémy : « Nous nous occupons tous les deux des ressources humaines. Notre ligne directrice est que toute l'équipe soit volontaire et partie prenante : c'est un management d'adhésion. L'objectif de cette année est de garantir la fiabilité du fonctionnement et de montrer aux financeurs

qu'on peut tenir les projets. Nous sommes ouverts à des partenariats, comme pour le graff à L'Accorderie. »

> Julie Gacon : « Je m'occupe de la transmission des informations, des réseaux sociaux, de la recherche d'une identité graphique propre à la MJ, de la communication institutionnelle, et de la création du site internet. »

► **Avez-vous des projets ?**

« Assurer la pérennité des actions de prévention (décrochage scolaire, difficultés sociales, harcèlement) et de l'accompagnement individuel et des familles, des projets de groupe. Des dispositifs Léo-Lagrange [lire par ailleurs] amèneront les jeunes vers l'insertion professionnelle, leur feront découvrir des métiers. Nous avons déposé un projet de tiers-lieu jeunesse, avec des ateliers développant des compétences en numérique et web-radio, réutilisables dans un avenir professionnel. Nous sommes en lien avec la commune pour créer un conseil municipal de jeunes à partir de septembre : Sabine s'en occupera, en lien avec l'adjointe au maire Sandrine Simonato. »

PONTCHARRA

Quel fonctionnement pour la Maison des jeunes ?

Propos recueilli par A.B.



La Maison des jeunes est utilisée par les jeunes, mais aussi par les associations. Photo Archives Le DL

La MJ est une structure Léo-Lagrange qui a un marché avec la commune de Pontcharra et la Communauté de communes Le Grésivaudan, reconduit jusqu'en 2025.

► Comment intervient Léo-Lagrange dans le fonctionnement de la MJ ?

« La Fédération s'occupe de la partie comptable et paie, et nous, nous mettons en œuvre le contenu du marché : accueil jeunes de 12 h à 18 h du lundi au vendredi, hors vacances, les collégiens et lycéens étant accueillis à la MJ lorsqu'ils n'ont pas cours ; accueil de loisirs durant les vacances scolaires pour les 10-15 ans ; actions de prévention individuelles ou collectives, tout au long de l'année selon les besoins et demandes. »

► L'équipe de la MJ a-t-elle changé ?

« L'équipe pluridisciplinaire n'a pas changé, et couvre tous les volets du marché. Arnaud travaille à la MJ depuis 23 ans et Sabine depuis 17 ans : ils s'occupent de l'animation socioculturelle. Lucile est ici depuis plus de 2 ans : elle est animatrice en prévention éducative. »

► Qu'en est-il des locaux ?

« Les jeunes ont à disposition une salle de détente avec canapé, un billard, des jeux de société, une salle de travail, une salle vidéo, qui sert de réfectoire de 12 h à 14 h, une salle de jeux d'Arcade...

La salle de danse et le studio de musique peuvent être réservés et utilisés autant par les jeunes que par les associations de Pontcharra. Le bar associatif, destiné aux adhérents, crée du lien entre les jeunes : les éventuels bénéfices sont destinés à aider au financement de projets de jeunes. »